

portant validation du devis concernant la location d'un woodyspace pour un été à Bernay à la Société HYMBIRD

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la commande publique
Vu la délibération n°19-2026 du Conseil Municipal en date du 27 mars 2026, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis N°20260518-164222299 de la Société HUMBIRD concernant la location d'un woodyspace pour un été à Bernay.

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la Société HUMBIRD concernant la location d'un woodyspace pour un été à Bernay d'un montant de 2 580.60 € HT.

A Bernay, le 19 mai 2026

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 21/05/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

